

Le meurtrier aux 47 coups de couteau condamné à vingt ans de réclusion

Le Parisien

Frédéric Naizot | 8 mai 2014, 07h00

Il avait tué sa femme de 47 coups de couteau. « La mort entre deux bagnoles, sur le trottoir. Comme un chien », a décrit l'avocate générale. Egidio Rech, 47 ans, a été condamné, hier, à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Val-d'Oise, après trois jours de procès, pour ces faits survenus le 17 juillet 2011, boulevard Gallieni, à Argenteuil. L'accusation avait réclamé trente ans et dix ans de suivi sociojudiciaire. « L'acte est monstrueux », a souligné Valérie-Odile Dervieux qui a commencé son réquisitoire en comptant lentement jusqu'à 47. « 1, 2, 3, (...) et 47. C'est long je m'en excuse, c'est ma minute de silence. » Elle a rappelé que 121 femmes sont mortes en France sous les coups de leurs conjoints en 2013. « C'est un crime qui sape les fondements de notre société et qui est pour cela puni de la perpétuité. » L'accusation n'a pas eu de mots assez durs pour qualifier l'acte d'Egidio Rech mais aussi sa personnalité. « Il est incapable de se remettre en cause. » Si Karima a rapidement voulu divorcer, c'est en découvrant au fil des jours le vrai Egidio, qualifié de « publicité mensongère. » Un homme, aussi, « qui salit Karima » : « Il la décrit finalement comme une salope. » Elle tresse des louanges à la victime qui voulait justement aider ce mari dépressif et estime que l'épisode survenu dix jours plus tôt, une dispute à l'issue de laquelle il grimpe sur un toit muni d'une scie et d'un tournevis, était « une répétition générale ». « Si les policiers avaient mieux travaillé, on aurait vu qu'il ne s'agissait pas d'une tentative de suicide mais d'une tentative de meurtre », estime-t-elle. « Ce qui saute aux yeux, c'est la dimension passionnelle. On n'a pas affaire à un crime de sang-froid », a plaidé M^e Frédéric Aguillon, qui défendait Egidio Rech. Il a insisté sur l'abîme séparant la personnalité de l'accusé et la violence des faits. « C'est un orage émotionnel qui va déclencher cette avalanche de coups. » Il évoque un homme « qui n'a pas appris à aimer, sans repère » qui va « coûte que coûte essayer de sauver son mariage ». L'avocat a félicité l'avocate générale pour son engagement dans la cause des femmes battues. « Le militantisme rend parfois aveugle », tempère-t-il aussitôt. « Cela conduit à soutenir des contre-vérités. La caricature, cela me dérange. On n'a pas le droit d'ajouter de l'horreur à l'horreur. » Concernant son client, il assure : « Aujourd'hui, il est dans la repentance absolue. » Il cite une lettre qui lui était adressée en 2012 : « Trente ans, ce n'est pas assez. Pour moi, je suis partisan de la peine de mort », écrit l'accusé. « Sa peine doit avoir un sens. Redonnez un sens à la vie d'Egidio Rech », a demandé l'avocat aux jurés. Dans une dernière prise de parole, l'accusé a indiqué à la famille qu'il ne lui demandait pas pardon, « ce serait indécent », et a réaffirmé en pleurs son amour pour Karima.